



**Direction Générale des
Services**

Direction des Territoires de l'Action Sociale

DTAS-Service Coordination des Territoires

Affaire suivie par : E. Martinez
Poste:

2012-CG-4-3489

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 23 mars 2012

**CONTRATS SOCIAUX DE TERRITOIRE
LES MUREAUX ET MAULE**

Politique sectorielle : Action Sociale	
Secteur d'intervention : RMI	
Programme : Politique de la Ville	
Données financières :	CP 2012
Montant actualisé :	2 420 000 euros
Montant déjà engagé :	432 152 euros
Montant disponible :	1 987 848 euros
Montant réservé pour ce rapport :	212 945 euros
Politique sectorielle : Action Sociale	
Secteur d'intervention : Famille et Enfance	
Programme : Prévention Générale	
Données financières :	CP 2012
Montant actualisé :	2 657 155 euros
Montant déjà engagé :	158 300 euro
Montant disponible :	2 498 855 euros
Montant réservé pour ce rapport :	67 150 euros

Dans le cadre de la politique en faveur d'un département équilibré et attractif, approbation des contrats sociaux de territoire de Maule et des Mureaux pour la période 2012-2014.

Les programmes d'actions se déclinent autour des axes suivants :

- Maule : faciliter l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes, soutenir la parentalité : accompagner, dans le cadre de la prévention, les enfants et leur famille, renforcer la lutte contre la précarité des plus démunis

- les Mureaux : soutenir la parentalité : accompagner, dans le cadre de la prévention, les enfants et leur famille, faciliter l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes, accompagner les familles et renforcer le soutien à l'autonomie des personnes âgées.

Par délibération en date du 3 février 2012, l'Assemblée Départementale a approuvé les nouvelles modalités des contrats sociaux de territoire, outils de contractualisation proposés à l'ensemble des communes pour constituer les 9 projets de territoires.

En effet, afin de conférer une meilleure lisibilité externe de l'ambition du département pour la conduite de ses missions d'action sociale et médico-sociale, et considérant le partenariat particulier développé ou initié par cette démarche, les modalités de contractualisation de la politique de solidarité ont été harmonisées.

Depuis 2007, 12 contrats de territoire ont été adoptés touchant ainsi la population de 18 communes du département soit 241 573 Yvelinois.

Après le contrat social de territoire de Limay, je vous propose, pour la période 2012-2014, les contrats sociaux de territoire de Maule et des Mureaux.

Contrat social de territoire de Maule :

Pour cette commune, trois axes prioritaires ont été définis suite au diagnostic local partagé joint en annexe :

- faciliter l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes
- soutenir la parentalité : accompagner, dans le cadre de la prévention, les enfants et leur familles.
- renforcer la lutte contre la précarité des plus démunis

Les modalités opérationnelles de ces objectifs sont déclinées dans un plan d'actions sur la période 2012 à 2014 (12 actions)

- Fiche action 1 : Se remobiliser pour l'insertion
- Fiche action 2 : Etoffer l'offre de service de proximité du bureau de l'emploi
- Fiche action 3 : Amélioration du réseau partenarial autour de l'insertion
- Fiche action 4 : Revaloriser ses compétences autour d'un atelier photo/écriture
- Fiche action 5 : Vie de f@mille en net - Site internet d'information sur la parentalité
- Fiche action 6 : Familles en Jeux
- Fiche action 7 : Les professionnels de l'enfance en lien - Réseau d'échange inter-partenarial
- Fiche action 8 : Actions pour les parents d'adolescents
- Fiche action 9 : Actions citoyennes
- Fiche action 10 : Une nouvelle structure pour la jeunesse de tous les quartiers
- Fiche action 11 : Bourse d'échange de savoirs et de services
- Fiche action 12 : Réseau d'échanges réciproques de savoirs et de services

Le coût global du contrat de Maule pour les 3 années s'élève à 136 350 €, somme à laquelle il faut ajouter le coût des contrats uniques d'insertion et des contrats d'accompagnement à l'emploi. En effet, les actions concernant l'insertion notamment seront réalisées grâce à 2 personnes en contrat CUI soit une aide de 31 144 €/an. Cela porte le coût financier de l'ensemble des actions à 242 454 €.

Le montant de la participation du Département au titre du contrat est la suivante :

- **2012 : 25 825 €**
dont 10 650 € au titre de la prévention générale
parallèlement le Département versera 31 144 € pour les CUI/CAE
- **2013 : 21 175 €**

dont 6 500 € au titre de la prévention générale
parallèlement le Département versera 31 144 € pour les CUI/CAE

- **2014 : 21 175 €**
dont 6 500 € au titre de la prévention générale
parallèlement le département versera 31 144 € pour les CUI/CAE

Soit un total de 68 175 € de participation départementale, représentant 50 % du coût des actions (hors CUI/CAE).

Les directeurs de missions ont validé le programme d'actions lors du comité du 5 décembre 2011.

Contrat social de territoire des Mureaux :

Pour cette commune, quatre axes prioritaires ont été définis suite au diagnostic local partagé joint en annexe :

- Soutenir la parentalité : accompagner dans le cadre de la prévention, les enfants et leur familles.
- Faciliter l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes.
- Accompagner les familles sur l'appropriation des changements dans leur logement et dans leur environnement dans le cadre du développement durable
- Renforcer le soutien à l'autonomie des personnes âgées

Les modalités opérationnelles de ces objectifs sont déclinées dans un plan d'actions sur la période 2012 à 2014 (23 actions)

AXE 1 : Soutenir la parentalité :

- Fiche action 1 : Guide : Etre parent aux Mureaux
- Fiche action 2 : Information des acteurs sur la prévention et la protection de l'enfance
- Fiche action 3 : Un code couleur pour comprendre
- Fiche action 4 : Le réseau des parents des Mureaux
- Fiche action 5 : Ecoute conseil dans les écoles
- Fiche action 6: Agir pour le handicap
- Fiche action 7: Carte Multipass' : accès à la culture, aux loisirs et sports

AXE 2 : Faciliter l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes

- Fiche action 1 : Faciliter le travail en réseau
- Fiche action 2 : Plate forme mise en activité des jeunes
- Fiche action 3 : Jobs, chantier et troc solidarité
- Fiche action 4 : Insertion sociale, scolaire et professionnelle des jeunes
- Fiche action 5 : Chantier éducatif de solidarité internationale
- Fiche action 6: Plate forme de coopération pour les publics « justice »
- Fiche action 7 : Remobiliser les 20-25 ans pour l'insertion professionnelle par la pratique sportive
- Fiche action 8 : Accompagner les élèves de 3^{ème} dans leur accès en stage d'observation

AXE 3 : Accompagner les familles

- Fiche action 1 : Guide interactif et évolutif
- Fiche action 2 : Coordination et développement des actions permettant une appropriation de leur environnement par les habitants et sensibilisation au développement durable
- Fiche action 3 : Rallye développement durable
- Fiche action 4 : Accompagnement des familles dans la maîtrise des consommations et sensibilisation au développement durable
- Fiche action 5 : Séjour d'échange des savoirs sur le développement durable entre jeunes européens
- Fiche action 6 : Approche écologique auprès des collégiens

AXE 4 : Renforcer le soutien à l'autonomie des personnes âgées

- Fiche action 1 : Médiation sociale au sein des foyers de travailleurs migrants
- Fiche action 2 : Visites de courtoisie auprès des seniors et des personnes handicapées isolées
- Fiche action 3 : Accès à la culture grâce aux nouvelles technologies tablettes numériques seniors.

Le coût global du contrat des Mureaux pour les 3 années s'élève à 1 738 740 €, somme à laquelle il faut ajouter le coût des contrats uniques d'insertion et des contrats d'accompagnement à l'emploi. En effet, de nombreuses actions et notamment les actions 13 sur la remobilisation des jeunes et 23 sur les visites de courtoisie auprès des seniors seront réalisées grâce à 21 personnes en contrat CUI soit une aide de 371 364 €/an. Cela porte le coût financier de l'ensemble des actions à 2 852 832 €.

Le montant de la participation du Département au titre du contrat est la suivante :

- **2012 : 254 270 €**
dont 56 500 € au titre de la prévention générale
parallèlement le département versera 327 012 € pour les CUI/CAE
- **2013 : 254 270 €**
dont 56 500 € au titre de la prévention générale
parallèlement le département versera 327 012 € pour les CUI/CAE
- **2014 : 254 270 €**
dont 56 500 € au titre de la prévention générale
parallèlement le département versera 327 012 € pour les CUI/CAE

Soit un total de 762 810 € de participation départementale, représentant 43,90% du coût des actions (hors CUI/CAE).

Les directeurs de missions ont validé le programme d'actions lors du comité du 13 février 2012.

Si vous en êtes d'accord je vous propose d'approuver les termes de la délibération suivante :